

Ecole Publique « Les Marronniers »
Place Etienne Pascal
34600 Hérépian

CONSEIL D'ECOLE N°1
Jeudi 19 novembre 2020

Ordre du jour :

- Les élections des représentants des parents d'élèves
- La rentrée scolaire
- Le projet d'école et les projets pédagogiques
- La crise sanitaire
- Le règlement intérieur
- Le PPMS
- L'OCCE
- Les prévisions d'effectifs
- Parole aux représentants des parents d'élèves
- Parole à la mairie

Le Conseil d'école débute à 18h par visioconférence, à travers l'application Starleaf
Présents : M. Renard (directeur d'école), M. Lafaurie (maire), Mme Pougalan (conseillère municipale)

Parents d'élèves : Mme Bec, Mme Parachini Julie, Mme Carisio Julie, Mme Guebert Cindirella, M. Hervier Vincent

Enseignants : Mme Fieu, Mme Vacquiez, Mme Pagès, Mme Vidal, M. Rius

Excusés :

M. Lapègue (M.l'inspecteur de l'Education Nationale)

Avant de se conformer à l'ordre du jour, le directeur a souhaité remercier la présence des membres du conseil d'école, alors que la crise sanitaire nous contraint à réaliser cette réunion en distanciel.

1- Les élections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu pour la première fois par correspondance. Le dépouillement a été effectué en la présence de Mme ROUAUD, Mme PARACHINI et Mme DETIENNE, le 09 octobre 2020.

Nous constatons une faible participation : 37%

Les élus sont :

- Titulaires : Mme Bec Luména (Maman de Jeanne Gaillard en GS), Mme Parachini Julie (Maman de Chloé Girod en CM1), Mme Carisio Julie (Maman de Marius Goupil en GS), Mme Guebert Cindirella (Maman de Shillingford-Guebert Leandrew et Giuliana en GS et PS) , M. Hervier Vincent (Papa de Hervier Marilou et Fanny en CP et MS)
- Remplaçants : Mme Once Marine (Maman de Noa Raymond en GS), Mme Lopez Erika (Maman d'Hugo et Inès Lopez en CM2 et CE1), Mme Guenassia Muriel (Maman de Meili Guenassia Chagas en CM1), Mme Mas Muriel (Maman de Théo Mas en CE1) et Mme Rouaud Laurie (Maman de Tess Luyting en CP).

Nous remercions l'ensemble des représentants pour leur investissement.

2- La rentrée scolaire

- L'Équipe pédagogique

Mme PAGES : enseignante de la classe de CM2-CM1 ;

M. BERTRAND : enseignant de la classe de CE2-CM1 ;

Mme VACQUIER : enseignante assurant le remplacement de M. BERTRAND, durant toute la durée de son absence ;

M. RIUS : enseignant de la classe de CP-CE1 du lundi au jeudi ;
Mme FIEU : enseignante d'une des deux classes de maternelle : de la petite à la grande section ;
Mme VIDAL : enseignante de la seconde classe de maternelle (de PS à GS), les jeudis et vendredis.
M. RENARD : enseignant de la seconde classe de maternelle les lundis et mardis, en décharge de direction le jeudi et enseignant de la classe de CP-CE1 le vendredi.

Mme DETIENNE Sylvie et Mme BRAULE sont toutes deux rattachées à l'école, en tant qu'enseignantes remplaçantes.

Mme VIALA et Mme BOSSA sont les deux ATSEM, qui assistent les enseignants de maternelle.

Mme ASTIER et Mme MARTIAL sont les deux AVS qui assistent les élèves ayant des besoins particuliers.

- Les élèves

L'école est composée de 108 élèves. La légère diminution d'effectif s'explique par le fait que nous n'accueillons plus les TPS.

La classe de CM1-CM2 est composée de 22 élèves ;

La classe de CE2-CM1 est composée de 23 élèves ;

La classe de CP-CE1 est composée de 21 élèves ;

La classe de Mme FIEU, de PS-MS-GS est composée de 20 élèves ;

La classe de M RENARD, de PS-MS-GS est composée de 22 élèves.

- Les locaux

Les deux classes élémentaires du rez-de-chaussée ont bénéficié de travaux de rafraîchissement en corrélation avec le projet d'école : faux-plafond, peinture, huisseries, luminaires et mobilier ont été changés pour un résultat très appréciable.

Le dortoir a lui aussi bénéficié de travaux permettant une meilleure isolation thermique et phonique. C'est un lieu de repos tout neuf dont bénéficient les élèves de PS.

Il est prévu que des travaux identiques aux deux classes élémentaires soient réalisés dans les deux classes de maternelle à l'été prochain.

La cabane de la cour de récréations des maternelles a été retirée pour des raisons de sécurité. Une nouvelle maisonnette sera installée avant la fin de l'année civile.

3- Le projet d'école et les projets pédagogiques

- Le projet d'école

Malgré les contraintes sanitaires, qui nous a obligé à annuler la sortie du 16 octobre, le projet d'école continue de vivre.

J'ai rencontré le Grand Orb pour deux actions : l'installation d'un compostage à la cantine scolaire et des interventions de sensibilisation auprès des élèves d'élémentaire.

Pour les CP-CE1 se sera la découverte du recyclage du papier avec un atelier de fabrication du papier qui aura lieu ce vendredi 20 novembre.

Pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ce sera une intervention sur « les enjeux de la gestion des déchets », le mardi 24 et le jeudi 26 novembre.

Les CP-CE1 profiteront de l'expertise de CEBENNA pour 3 interventions sur le « cycle de l'eau ».

Nous avons banalisé la semaine du 23 novembre, qui est la semaine européenne de réduction des déchets, pour travailler sur ce thème et celui des écodélégués.

- Les projets pédagogiques complémentaires

L'association « Lire et faire lire » poursuit son partenariat avec l'école, bien que la crise sanitaire ne permette pas encore de lancer les actions de lecture prévues auprès des classes de CP-CE1 et CE2-CM1 les lundis, et de maternelles les mardis.

Le projet occitan mené par Mme Fieu, accompagnée de Mme VIDAL, est maintenu pour les danses. En ce qui concerne l'apprentissage de la langue, la classe de Mme FIEU poursuit sa découverte, mais la seconde classe ne peut pas continuer du fait de l'interdiction de décroisonner. Le projet chorale est suivi par la classe de CP-CE1. La classe de CM2-CM1 a décidé d'arrêter le projet suite aux contraintes du protocole sanitaire.

Le cycle volley-ball aura lieu au mois de mars pour les élèves de CE2 à CM2.

Enfin, la municipalité et l'association « les p'tits marrons » permettent aux enfants de recevoir un père Noël en chocolat et un livre pour les fêtes de Noël. Le vendredi 18 décembre, les enfants recevront leurs cadeaux, en plus de pouvoir ouvrir ceux qui resteront en classe. Les jeux de classes ont été commandés auprès d'un commerce local.

4- La crise sanitaire et le plan vigipirate

Le début d'année a vu se succéder deux protocoles sanitaires. L'école et la mairie ont su répondre efficacement aux contraintes sanitaires. Les parents ont, dans leur grande majorité, fait preuve de responsabilité face à cette situation, en respectant les gestes barrières et en communiquant avec l'école lorsqu'il y avait suspicion. A ce jour l'école n'a connu aucun cas COVID positif.

Par ailleurs, l'élévation du niveau d'alerte du plan vigipirate a surtout eu pour effet que nous soyons plus vigilants. Les actions de prévention et de sécurité restent les mêmes à l'école, et la municipalité a ajouté des barrières de sécurité aux abords des entrées.

Ce niveau d'alerte fait suite au drame de Samuel PATY. En classe, l'évènement a été traité en fonction des âges et des paroles des élèves. Les interventions des enseignants ont surtout été autour du thème de la liberté d'expression.

5- Le règlement intérieur

Celui-ci a été modifié et voté lors du conseil d'école N°3 du 18 juin 2020. L'ensemble de l'équipe éducative le reconnaît comme valable pour l'année 2020-2021.

6- Le PPMS

Lors de la première période nous avons réalisé un exercice incendie le 17/09, et un exercice risque majeur le 24/09.

Un retour d'expérience de ces deux exercices nous a amenés à prendre contact avec la société Midi Sécurité ». J'ai rencontré la personne responsable, ce jour même, et nous avons pu établir plusieurs améliorations, qui seront présentées à la mairie :

- Une meilleure compréhension des signaux : le boîtier noir sera utilisé pour une situation de menace majeur où nous devons nous confiner et où nous serons alertés par un signal lumineux bleu. Le boîtier rouge permettra de prévenir de manière audible et sera utilisé pour nous prévenir d'évacuer les classes ;
- Un boîtier « menace majeur » doit être ajouté dans le dortoir et la salle polyvalente ;
- Une installation de ce même boîtier sera proposée dans la cour de récréation des élémentaires.

7- L'OCCE

M. RIUS prend la parole.

L'OCCE a demandé à ce que nous clôturions le compte à la Banque Postale pour en ouvrir un à la Banque Populaire. Ces démarches ont été longues mais sont terminés depuis ce mois-ci. A ce jour, le solde du compte est de 5813,89 euros. Il y a eu très peu de dépenses l'année dernière du fait de la crise sanitaire.

8- Les prévisions d'effectifs

Mme Pougalan apporte l'information que nous devrions accueillir 18 élèves en PS, à la rentrée de septembre 2021.

En parallèle, l'école verra partir les 9 élèves de CM2.

Nous devrions donc avoir les effectifs suivants :

PS : 18, MS : 11, GS : 16, CP : 15, CE1 : 12, CE2 : 9, CM1 : 15, CM2 : 21

Soit un effectif total de 117 élèves.

9- Paroles aux représentants des parents d'élèves

L'école interroge, l'association des p'tits marrons sur son projet d'accompagnement de l'école. M. Hervier explique que l'association a réalisé une bonne année 2019-2020. Pour le moment, la situation sanitaire laisse dans l'expectative, mais qu'ils poursuivront leur aide auprès de l'école, afin que tous les élèves puissent profiter d'expériences pédagogiques prévues par les enseignants. Par ailleurs, l'association cherche également à se garder une réserve de trésorerie pour financer les projets qu'elle souhaite également mettre en place.

Les représentants des parents d'élèves posent deux questions :

1) Comment réaliser au mieux leur rôle de RPE, auprès des autres parents ? La question se pose autour de la visibilité des RPE et de la communication.

L'idée d'une boîte à parole a été évoquée mais l'anonymat est à proscrire.

L'école peut communiquer les mails des RPE à l'ensemble des parents d'élèves.

2) Comment est-il possible de faire en sorte que le projet Eco-Ecole sorte de l'établissement ? C'est en effet, un des enjeux majeurs du projet si nous souhaitons qu'il se pérennise dans le temps.

Deux éléments de réponses sont apportés :

- Lorsqu'une action est menée en classe, les élèves repartent avec une trace écrite (à défaut de ne pouvoir ouvrir l'école aux parents, le temps de la crise sanitaire) ;
- Le comité de pilotage doit être l'organisme porteur du projet. Il doit être composé d'enseignants, d'élus, d'élèves, de parents et tout autre personne volontaire qui peut apporter son expertise.

Ce comité de pilotage doit voir le jour dans l'année.

10- Paroles à la mairie

Monsieur le maire souligne les efforts du personnel de mairie pour répondre aux contraintes gouvernementales.

Il souligne aussi que le travail réalisé conjointement par la mairie et l'école démontre que le partenariat entre les deux institutions est efficace et favorable à l'accompagnement des enfants. Pour finir, Mr le maire précise qu'un projet d'embellissement des façades est prévu au niveau des cours de récréations. M. Rius est porteur du projet. L'objectif est d'impliquer les élèves afin que les murs puissent être peints sur le thème du développement durable et plus précisément des paysages.

La séance est levée vers 19h.

Mr RENARD Christophe

Directeur de l'Ecole Publique « Les marronniers », à Hérépian